

Représentante : Elisabeth GAILLARD

Suppléant : Christophe ZUCCHETTI

Membres : Elisabeth CHARRIER, Estelle LAUBERT et Jacques MASSON

Membres associés : Richard BARRELET, Lydie LAFOND, Monique LEBRETON et Michelle MARTINEZ

Tour de table sur le confinement et la pandémie en cours.

Tout le monde va globalement bien avec des inquiétudes pour les uns comme pour les autres mais la réunion téléphonique doit également permettre de sortir de ce quotidien d'enfermement.

Actions associatives.

Conférence Nationale du Handicap : Monique exprime son inquiétude sur la mise en place des annonces (surtout AAH). Christophe signale qu'en effet nous ne connaissons pas la temporalité de cette mise en place avec des retards certains dus au Covid-19. Dans tous les cas les versements des allocations par la CAF se poursuivent automatiquement.

Interventions à domicile : elles se poursuivent mais le nombre et la durée des interventions sont réduites. Certains services ont des masques d'autres non et au sein d'un même service parfois différence de protection.

Assemblée Territoriale : plutôt à la rentrée de septembre. La date et la forme seront à redéfinir.

Municipales : le 1er Tour est validé pour les communes où il n'y a pas de ballottage. Nous pourrions envoyer un courrier au CCAS/CCA/CIA/CIAS courant avril. Rencontre avec les nouveaux maires de Blois (M. Gricourt), Vendôme (M. Brillard), Romorantin (ballottage) et les présidents de communautés de communes à préparer afin de leur envoyer à la fin du confinement.

Pizzeria de Vendôme : Estelle signale que la gérante est disponible pour rendre l'entrée accessible et venir sur place. Le propriétaire ne répond pas et elle souhaite faire des travaux. Double difficulté : en tant que locataire elle doit demander une autorisation au propriétaire, d'autre part en tant que gérante d'un ERP elle doit le rendre accessible ou faire une demande de dérogation.

Travaux à la gare de Blois : retour des techniciens de l'agglomération par mail. Ils vont relancer les services pour la demande de plans. D'ores et déjà, ils confirment qu'il est bien prévu que le projet respecte les dispositions réglementaires : places PMR, dépose minutes, arrêts bus et Handigo. Ils reviennent vers nous dès réception des plans pour nous donner plus de précisions sur les aménagements accessibles. A noter que pendant les travaux, même si des places réservées temporaires sont prévues, la bonne carrossable des cheminements ne pourra être garantie.

Mobilisation du 5 mars : nous gardons les actions prêtes et verrons comment le siège et le CA souhaitent reporter cet évènement.

Représentations.

Conseil APF de région centre Val de Loire : Estelle et Richard font un retour sur les échanges du 20/03/2020 même s'ils ont été très bousculés par les actualités sanitaires

MDPH 41 : la COMEX du 31 mars 2020 est annulée. Pour faire face à l'épidémie la MDPH met en place un plan de continuité de l'activité. Christophe va préparer un mail pour informer les adhérents.